

TGOD dévoile Highly Dutch Organic

- **Highly Dutch augmente le marché potentiel de TGOD à environ 70% du marché total comparativement au segment haut de gamme qui représente 25%**
- **Stratégie à deux marques s'adressant aux consommateurs haut de gamme et grand public**
- **Premier produit certifié biologique de 28 grammes au pays ciblant les utilisateurs quotidiens et contribuant à convertir le marché illicite vers des sources légales et sûres**
- **Met à profit les capacités inégalées de TGOD pour produire du cannabis certifié biologique à grande échelle avec une structure de coûts compétitive et des marges brutes attrayantes**

Toronto, ON, le 26 mai 2020 - The Green Organic Dutchman Holdings Ltd. (la «Société» ou «TGOD») (TSX: TGOD) (États-Unis: TGODF), un important producteur de cannabis biologique, annonce avoir effectué la première livraison de Highly Dutch, une marque grand public proposant des produits de cannabis certifiés biologiques à prix abordable. D'abord disponible au Québec dans un format d'une once (28 grammes) de sa variété Rotterdam OG Indica, Highly Dutch sera en vente dans d'autres provinces au cours des prochaines semaines. Ce lancement sera suivi d'autres souches, formes et tailles sous la marque Highly Dutch plus tard cet été.

La proposition de valeur de Highly Dutch a été spécialement conçue pour répondre aux besoins des consommateurs réguliers qui ont l'habitude d'acheter le format d'une once. Des études soulignent que 30% des utilisateurs quotidiens achètent leur cannabis dans un format d'une once et 14% l'achètent dans un format d'une demi-once, c'est ce qui a guidé la stratégie d'emballage de la marque. Pour plus d'information, les consommateurs peuvent visiter highlydutch.ca.

« Notre production à grande échelle nous permet de nous adresser à un segment plus large du marché qui attribue une importance au cannabis biologique, mais ne recherche pas nécessairement un produit haut de gamme pour une utilisation quotidienne. Notre recherche montre également que ces consommateurs soucieux du rapport qualité-prix préfèrent acheter du cannabis en plus gros volumes, c'est pourquoi nous lançons avec le format d'une once (28 grammes) », a commenté Brian Athaide, Chef de la direction de TGOD. « Ce lancement est conforme aux plans énoncés dans notre prospectus enregistré en Avril et reflète notre engagement à élargir notre éventail de produits. Highly Dutch nous permet d'élargir considérablement notre base de consommateurs tout en continuant à nous concentrer sur le segment haut de gamme avec la marque TGOD. »

Le Québec est le premier marché où TGOD déploie sa stratégie à deux marques; le dévoilement de Highly Dutch coïncide avec le lancement de quatre autres produits sous la marque TGOD au Québec – Happy Hibiscus Maté CBD/THC (thé), Happy Hibiscus Maté THC (thé), Unité Bio (fleur séchée) et Harmonie Bio (fleur séchée).

Reconnu pour son bocal en verre primé, TGOD a commencé à vendre du cannabis biologique sur le marché récréatif en août 2019 avec un pilote en Ontario à l'OCS. En augmentant sa production, elle a progressivement élargi sa distribution et son éventail de produits. Ils sont maintenant offerts aux patients médicaux à l'échelle nationale et chez les détaillants de toutes les provinces sauf l'Île-du-Prince-Édouard.

TGOD a travaillé en partenariat avec Velvet Management Inc. («Velvet») pour la stratégie de distribution de Highly Dutch. Velvet est l'agent de vente exclusif de TGOD pour ses produits de cannabis pour adultes au pays.

À propos de The Green Organic Dutchman Holdings Ltd.

The Green Organic Dutchman Holdings Ltd. (TSX: TGOD) (US - OTC: TGODF) est une entreprise de cannabis biologique de qualité supérieure axée sur le marché de la santé et du bien-être. Son cannabis certifié biologique est cultivé dans un sol vivant, comme le veut la nature. La société s'engage à cultiver un avenir meilleur en produisant ses produits de manière responsable, avec moins de déchets et d'impact sur l'environnement. Ses deux installations canadiennes sont construites selon les normes de certification LEED et ses produits sont vendus dans des emballages recyclables. Au Canada, TGOD offre un éventail de produits de cannabis de nouvelle génération tels que des thés biologiques, des infuseurs et des vapoteurs. Par le biais de sa filiale européenne, HemPoland, la Société distribue également de l'huile de chanvre CBD de première qualité et des cosmétiques imprégnés de CBD en Europe. En tirant parti de la science et de la technologie, TGOD exploite la puissance de la nature – de la semence à la vente.

Les actions ordinaires et les bons de souscription de TGOD émis aux termes des contrats datés du 1er novembre 2017 et du 19 décembre 2019 se négocient sur le TSX sous le symbole «TGOD», «TGOD.WT» et «TGOD.WS», respectivement, et TGODF aux États-Unis sur le OTCQX. Pour plus d'informations sur The Green Organic Dutchman Holdings Ltd., veuillez visiter tgod.ca.

CONTACTS

Médias:

Sébastien Bouchard
sbouchard@tgod.ca
(647) 272-2476

Investisseurs:

Shane Dungey
sdungey@tgod.ca
(403) 389-9911

Déclarations de mise en garde

Ce communiqué de presse contient des déclarations contenant certaines "informations prospectives" au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables ("déclarations prospectives"). Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué comprennent, sans s'y limiter, des déclarations sur la vente de produits dans des provinces spécifiques, des volumes de production, des déclarations sur le moment du lancement des produits cannabis 2.0 de la Société et des déclarations concernant les performances futures de la Société. Les déclarations prospectives sont souvent caractérisées par des mots tels que "planifier", "continuer", "attendre", "projet", "avoir l'intention", "devrait", "croire", "anticiper", "estimer", "peut", "sera", "potentiel", "proposé" et autres mots similaires, ou déclarations selon lesquelles certains événements ou conditions "peuvent" ou "se produiront". Ces déclarations ne sont que des prédictions. Diverses hypothèses ont été utilisées pour tirer les conclusions ou faire les projections contenues dans les déclarations prospectives tout au long de ce communiqué. Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et les estimations de la direction à la date à laquelle les déclarations sont faites et sont

soumises à une variété de risques et d'incertitudes (y compris les conditions du marché) et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements ou résultats réels diffèrent sensiblement de ceux projetés dans les déclarations prospectives, y compris les facteurs de risque décrits dans la plus récente notice annuelle déposée par la société disponible sur SEDAR. La Société n'a aucune obligation et décline expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf si expressément requis par la loi applicable.

Ni la TSX ni le fournisseur de services de réglementation de la TSX (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de Toronto) n'acceptent la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude de ce communiqué.